



*Développer
la marche en ville :
mobilité, santé,
sécurité du piéton*

Jeudi 15 septembre 2011

La promotion de la marche et de l'activité physique dans les plans de santé publique

Charles Saout

Adjoint à la sous-directrice de la
prévention des risques liés à
l'environnement et à l'alimentation -
Direction générale de la santé (DGS)



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



Compte tenu des **nombreux bénéfices pour la santé**
de la pratique régulière de l'activité physique

➔ **inscription d'objectifs et d'actions**
pour lutter contre la sédentarité et
favoriser l'accès à tous à une plus grande pratique de
l'activité physique
dans des plans et des programmes d'actions

pour plusieurs niveaux d'intervention :

- internationale et européenne,
- nationale,
- locale.

Aux niveaux international et européen :

- Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE TSE) (Organisation mondiale de la santé OMS et Organisation des Nations-Unis ONU)
- Organisation mondiale de la santé (OMS) :
 - ✓ Déclaration de Parme (mars 2010) des ministres chargés de la santé et de l'environnement de la zone Europe de l'OMS : **Protéger la santé des enfants** avec notamment « *But prioritaire régional II : Lutter contre l'obésité et les traumatismes par des environnements sûrs, l'activité physique et une alimentation saine* »
 - ✓ Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé (OMS, www.who.int/dietphysicalactivity/fr/index.html), qui comprend notamment :
 - ➔ **Recommandations mondiales en matière d'activité physique pour la santé** (Charte de Toronto, Mai 2010, www.globalpa.org.uk/pdf/torontocharter-french-20may2010.pdf)
 - ➔ **Stratégies de prévention de l'obésité de l'enfant dans la population :**
"On estime qu'en 2010, plus de 42 millions d'enfants de moins de cinq ans dans le monde ont un surpoids ou sont obèses."
 - ➔ **Réseau HEPA Europe** (European network for the promotion of health-enhancing physical activity) (avec la Commission européenne): pour favoriser l'échange et la coordination entre les pays de la zone Europe de l'OMS - **Sports et santé**
- Plateforme Européenne d'action en matière d'Alimentation, d'Activité Physique et de Santé (Union européenne) - Sommet ONU sur les maladies non transmissibles (New York, 20 septembre 2011)

Au niveau national (avec diverses des déclinaisons locales) :

Plusieurs plans nationaux d'actions ont comme objectifs de **favoriser la pratique de l'activité physique, ou plus spécifiquement des « mobilités actives »** (marche à pied, vélo,...) :

- **Plan national santé environnement 2 (PNSE 2) et Plan particules**
- **Programme national nutrition santé (PNNS)**
- **Plan de lutte contre l'obésité (PO)**
- **Plan Cancer**
- **Plan Bien Vieillir**
- **Plan Maladies Chroniques**

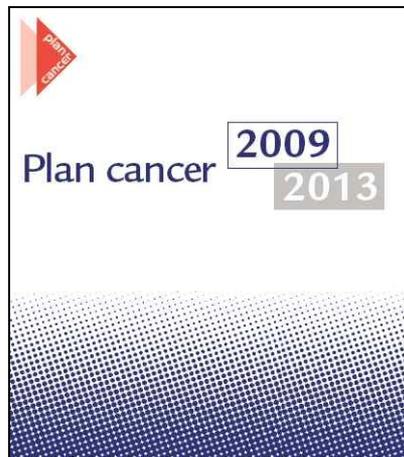
Pour un même objectif global de promotion et de développement de l'activité physique,

ces plans ont fixé des actions différentes à mettre en œuvre, parfois pour des populations cibles

mais ils interagissent les uns avec les autres de façon coordonnée

Les actions de promotion de l'activité physique dans les plans de santé publique :

► Plan cancer (2009-2013)



www.plan-cancer.gouv.fr

Mesure 11 : Promouvoir des actions de prévention sur les liens entre l'alimentation, l'activité physique et les cancers

- action 11.1 : Informer les élus et les fonctionnaires territoriaux sur les liens entre nutrition et cancers et sur le rôle de l'activité physique dans leur prévention (pilote : Institut national du cancer INCa)
- action 11.2 : Soutenir des études sur les freins ou difficultés pour le développement d'une pratique d'activité physique... (pilote : Direction générale de la santé DGS)
- action 11.3 : Promouvoir des actions de sensibilisation de l'activité physique auprès des futurs retraités, auprès des employeurs et des comités d'entreprise (pilote : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé Inpes)

► Plan Bien Vieillir

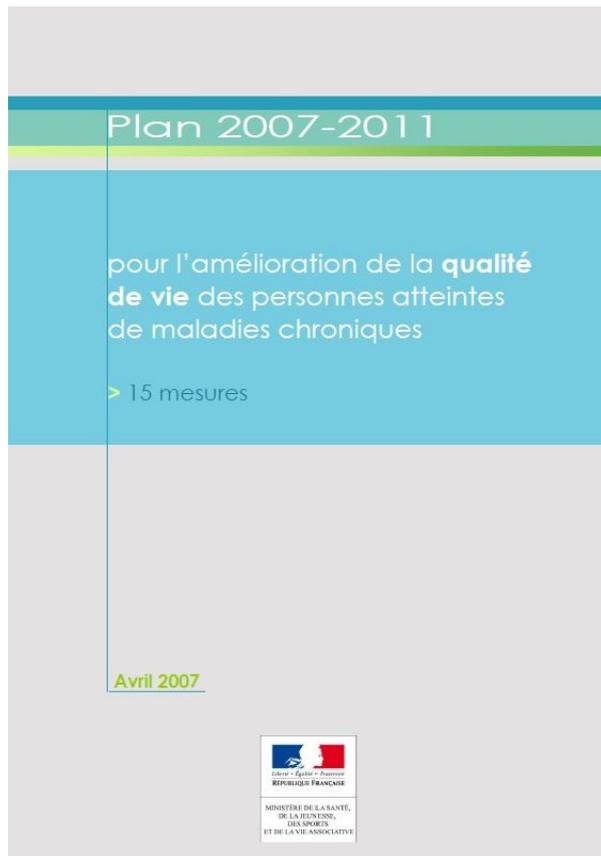


Plan conduit par les ministères chargés des sports, des personnes âgées et de la santé

comprenant des mesures de promotion de l'activité physique auprès des seniors, et notamment :

- **Renforcement du soutien des fédérations sportives s'adressant aux seniors**
- **Elaboration et diffusion d'outils d'évaluation des aptitudes physiques des seniors**

► Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques (dit Plan Maladies Chroniques) (2007-2011)

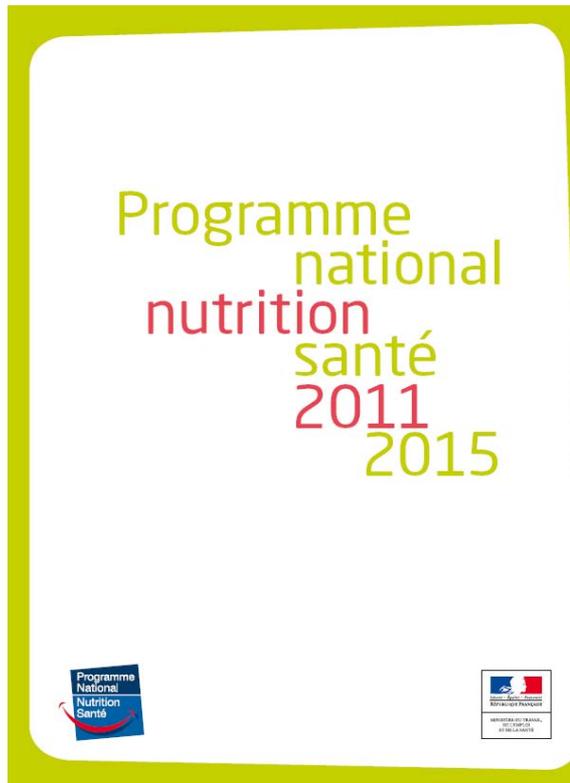


2009 : appel à projet DGS/DS/INPES : développer une offre d'activité physique adaptée pour les personnes atteintes de maladies chroniques ; 7 projets financés pour 550 000 €

2010 : publication des textes relatifs au développement de l'éducation thérapeutique des patients ETP (mesures 3, 4, 5 et 6 du plan)

2011 : près de 2000 programmes d'ETP autorisés par les Agences régionales de santé (ARS)

- ▶ Plan national nutrition santé (PNNS) (3^{ème} édition, 2011-2015)
- ▶ Plan de lutte contre l'obésité (PO) (2010-2013)



téléchargeables sur :

www.sante.gouv.fr/programme-national-nutrition-sante-2011-2015.html

www.sante.gouv.fr/plan-obesite.html

Plan national nutrition santé (PNNS) et Plan de lutte contre l'obésité (PO)

⇒ un même OBJECTIF GÉNÉRAL :

*Améliorer la santé de l'ensemble de la population
en agissant sur l'état nutritionnel,*

c'est-à-dire à la fois sur l'alimentation et sur l'activité physique.



1. RÉDUIRE L'OBÉSITÉ ET LE SURPOIDS DANS LA POPULATION

- ⇒ *Stabiliser la prévalence de l'obésité et réduire le surpoids chez les adultes*
- ⇒ *Diminuer la prévalence de l'obésité et du surpoids chez les enfants et les adolescents*

2. AUGMENTER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DIMINUER LA SÉDENTARITÉ À TOUS LES ÂGES

- ⇒ *Augmenter l'activité physique chez les adultes*
- ⇒ *Augmenter l'activité physique et lutter contre la sédentarité chez les enfants et les adolescents*

3. AMÉLIORER LES PRATIQUES ALIMENTAIRES ET LES APPORTS NUTRITIONNELS, NOTAMMENT CHEZ LES PERSONNES À RISQUE

4. RÉDUIRE LA PRÉVALENCE DES PATHOLOGIES NUTRITIONNELLES

Développer l'activité physique et sportive (APS) et limiter la sédentarité

OBJECTIFS

- ➔ Réduire l'obésité et le surpoids de la population, à tous les âges et les maladies cardio-vasculaires et métaboliques
- ➔ Développement de 2 niveaux d'APS :
 - l'activité physique au quotidien pour tous
 - l'activité physique adaptée pour les population fragiles ou vulnérables (handicapés, populations défavorisées, porteurs de maladies chroniques, sujets âgés,...)

MESURE 1

Promouvoir, développer et augmenter le niveau d'activité physique quotidienne pour tous

MESURE 2

Promouvoir l'activité physique et sportive adaptée (APA) chez les populations en situation de handicap, défavorisées, âgées ou atteintes de maladies chroniques

Exemples de mise en œuvre au niveau local :

➔ Mise en place de la signalétique en ville

"**Bouger 30 minutes par jour, c'est facile !**" (Inpes)

issue de la campagne nationale PNNS « www.mangerbouger.fr »



➔ Promouvoir la marche auprès des jeunes (Inpes)

stratégie d'intervention globale sur la base de l'étude ICAPS

"Intervention auprès des collégiens centrée sur l'activité physique et la sédentarité"

(guide téléchargeable sur www.inpes.sante.fr)



➔ Intégrer les objectifs du plan obésité

dans les quartiers de la politique de la ville, notamment en :

- favorisant la marche, les mobilités actives et les actions "nutrition santé" avec les Ateliers santé-ville, les Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) et les contrats locaux de santé (CLS)
- améliorant l'environnement physique des villes



Merci de votre attention



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL
DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

